



# Obtenir une assistance juridique

## Centre de l'Ontario

---

### Cliniques juridiques communautaires

Les cliniques juridiques fournissent des renseignements, des conseils et des services de représentation dans différents domaines du droit, notamment l'aide sociale, le logement, l'immigration et le statut de réfugié, le droit de l'emploi, les droits de la personne, les accidents du travail et le Régime de pensions du Canada. Certaines cliniques n'agissent pas dans tous ces domaines; mais le personnel d'une clinique juridique donnée pourrait vous orienter vers une personne qui peut répondre à vos besoins.

Le personnel des cliniques juridiques communautaires est constitué d'avocats, d'auxiliaires juridiques communautaires et, parfois, d'étudiants en droit. Chaque clinique juridique est gérée par un conseil d'administration bénévole formé de membres de la communauté. Les services offerts ont un caractère **privé et confidentiel** et sont **gratuits**.

Pour être admissible aux services d'une clinique juridique communautaire, vous devez satisfaire aux trois conditions suivantes :

- votre situation juridique correspond à un type d'affaires dont la clinique s'occupe;
- vous résidez dans la région servie par la clinique;
- vos revenus et vos avoirs ne dépassent pas un certain seuil.

Pour savoir si vous êtes admissible à de tels services, communiquez avec la clinique juridique de votre localité. La majorité des cliniques offrent de brefs conseils, ou « conseils sommaires », sans s'informer de votre situation financière. Certaines cliniques juridiques organisent également des ateliers, des séances d'information et d'autres activités de développement communautaire.

La plupart des cliniques juridiques communautaires servent un large périmètre autour du lieu où elles sont situées; et de nombreuses cliniques offrent des services satellites dans les municipalités avoisinantes.

### Orillia

---

**Community Legal Clinic – Simcoe, Haliburton,  
Kawartha Lakes**

<p>71, rue Colborne Est, boîte postale 275, Orillia L3V 6J6 705-326-6444 Sans frais : 1-800-461-8953 <a href="http://www.communitylegalclinic.ca">www.communitylegalclinic.ca</a></p>	<p><b>BUREAUX SATELLITES :</b> Alliston: 1-800-461-8953 Barrie: 1-800-461-8953 Première Nation de Beausoleil (Christian Island) : 1-800-461-8953 Collingwood: 1-800-461-8953 Haliburton: 1-800-461-8953 Lindsay: 1-800-461-8953 Midland: 1-800-461-8953 Minden: 1-800-461-8953</p>
---	--

## Comment trouver une clinique juridique communautaire

La présente circulaire affiche les coordonnées des cliniques juridiques communautaires du Centre de l'Ontario. Pour trouver la clinique juridique qui sert une autre région, vous pouvez communiquer avec Aide juridique Ontario (AJO) en composant un des numéros de téléphone inscrits plus bas. Ou vous pouvez aller à [www.yourlegalrights.on.ca/fr](http://www.yourlegalrights.on.ca/fr) et cliquer sur « **découvrez des organisations** ». Vous pouvez également visiter le site web d'AJO à [www.legalaid.on.ca](http://www.legalaid.on.ca).

### **Aide juridique Ontario (AJO)**

AJO fournit des services d'aide juridique aux personnes à faible revenu. Cette assistance consiste entre autres à :

- représenter des clients admissibles qui comparaissent devant un tribunal sans avocat;
- remplir des demandes d'aide juridique et fournir des renseignements par téléphone;
- fournir des ressources et des services d'aiguillage vers d'autres organismes d'assistance sociale;
- offrir un programme de certificats pour les causes complexes et graves.

Si AJO ne peut pas vous aider, ses intervenants seront en mesure de vous diriger vers un endroit où vous trouverez de l'aide.

L'admissibilité aux services d'aide juridique dépend de votre situation financière et de la nature de vos problèmes juridiques.

Pour obtenir plus de renseignements, visitez [www.legalaid.on.ca](http://www.legalaid.on.ca) ou composez :

Sans frais : 1-800-668-8258

Région de Toronto : 416-979-1446

ATS, sans frais : 1-866-641-8867  
ATS, région de Toronto : 416-598-8867

## **Service de référence du Barreau**

Le Service de référence du Barreau vous donnera le nom d'un avocat ou d'un parajuriste exerçant dans votre communauté ou à proximité de celle-ci. Cette personne vous fournira une consultation gratuite d'une durée pouvant atteindre 30 minutes. Vous pouvez également demander le nom d'un avocat qui accepte les certificats d'aide juridique ou qui offre ses services à des tarifs réduits.

Visitez le site web du Barreau à <http://lsrs.lsuc.on.ca/lsrs/>, ou communiquez avec le Barreau par téléphone :

Sans frais : 1-800-268-8326  
Région de Toronto : 416-947-3330

## **JusticeNet**

JusticeNet est un service à but non lucratif. Il est destiné aux personnes qui ont besoin des services d'un expert en droit mais dont le revenu pose problème : trop élevé pour donner accès à l'aide juridique, il est insuffisamment élevé pour permettre d'acquitter des honoraires juridiques normaux. Les services de JusticeNet sont actuellement offerts à quiconque vit en Ontario. Visitez le site web de JusticeNet à [www.justicenet.ca](http://www.justicenet.ca) ou téléphonez à cet organisme :

Sans frais : 1-866-919-3219

Région de Toronto : 416-479-0552